



Séance du mardi 11 février 2025

Délibération N° DE_2025_006

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	9
Date de la convocation : 04/02/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze février deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de RIBOT Georges.

Présents : RIBOT Georges, OZIL Jean-Pierre, BRUNEL Laurent, KUBANI Sebastien, NOGARET Jerome, SOLEIROL Claude, VOILLIOT Loic

Représentés : COEURDACIER DE GESNES Ophelie représentée par RIBOT Georges, PRIVAT Eric représenté par OZIL Jean-Pierre

Excusés :

Absents : LINGERAT Celine, PRIVAT Christian

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, KUBANI Sebastien est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024,

- après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice 2024
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- constatant que le compte administratif fait apparaître un EXCEDENT de 502 192,69

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
	DEPENSES	RECETTES	Excédent (+) ou Déficit (-)
Résultat de l'exercice N de la section de fonctionnement (Réalisé)	175 202,97	141 236,33	-33 966,64
Résultat reporté de l'exercice N-1 (ligne 002 du CA)		536 159,33	
Résultat de clôture N (A1)	175 202,97	677 395,66	502 192,69
Besoin réel de financement de la section d'investissement			
Résultat de l'exercice N de la section d'Investissement	163 694,50	12 062,71	-151 631,79
Résultat reporté de l'exercice N-1 (ligne 001 du CA)	0,00	37 301,34	
Résultat cumulé de la section d'investissement	163 694,50	49 364,05	-114 330,45
RAR N	0,00	47 160,25	47 160,25
Besoin (-) réel de financement (A2)			-67 170,20
Excédent (+) réel de financement			0,00
Affectation du résultat de la section de fonctionnement (Résultat excédentaire : A1)			
En couverture au besoin réel de financement (ligne 1068 en recette d'investissement) = A2			67 170,20
En excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne 002) = (A1-A2)			435 022,49

Date de transmission de l'acte: 18/02/2025

Date de réception de l'AR: 18/02/2025

030-213003239-DE_2025_006-DE

A G E D I

DE_2025_006

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.
Le conseil municipal décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat au BP			
Section de fonctionnement			
Ligne 002 (excédent reporté)			435 022,49
Section d'investissement			
Ligne 1068			67 170,20
Ligne 001 (déficit ou excédent reporté)			-114 330,45

Le secrétaire de séance

KUBANI Sebastien

Le Président de séance

RIBOT Georges

Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission en préfecture le : 18.02.25
- la publication le : 18.02.25

